

Le Département des Hautes-Alpes recrute

Un Médecin territorial de Protection Maternelle et Infantile

Service : Protection Maternelle et Infantile

Résidence Administrative : Embrun

Recrutement par voie statutaire ou sous contrat

Date limite de dépôt des candidatures : 1^{er} septembre 2019

Sous l'autorité hiérarchique du Médecin Chef de service de la PMI et au sein d'une équipe pluri-professionnelle de territoire, le médecin de PMI a un rôle essentiel de prévention, dépistage et promotion de la santé des enfants de la naissance à 6 ans et d'accompagnement des familles.

❖ **Il réalise des consultations de PMI :**

- **en Maisons de la Solidarité (MDS)** en lien étroit avec la puéricultrice de secteur et la sage-femme PMI ;
- **en école maternelle pour tous les enfants de 4 ans** seul ou avec la puéricultrice de secteur et en présence des parents ;

❖ **Il participe à la mission de prévention et protection de l'enfance ;**

❖ **Il est le référent médical local auprès de l'équipe de la MDS et des partenaires ;**

❖ **Il participe à la mission « modes d'accueil » en relation avec la cellule centrale.**

Médecin clinicien doté d'un intérêt fort pour la santé publique, vous développerez vos connaissances en pédiatrie, santé publique, développement de l'enfant, pédopsychiatrie, épidémiologie grâce aux formations annuelles et pourrez accueillir des internes de médecine générale si vous le souhaitez.

Si vous êtes **médecin non thésé, ou en recherche d'exercices mixtes** (PMI-Hôpital ; PMI et exercice libéral), **ce poste peut également être adapté à votre profil.**

Vous découvrirez un département à **l'attrait touristique unique**, montagnard et déjà méridional.

Contact : corinne.bois@hautes-alpes.fr